



Déclaration Liminaire Cgt au CTL/DRFIP 44 du 22 septembre 2015

Madame la Présidente,

Vous venez de prendre les rênes de la DRFIP 44 ce qui nous conduit à faire dans cette liminaire un balayage assez exhaustif des sujets d'actualité, à la DGFIP et au-delà.

Au-delà, car en toute cohérence avec les multiples attaques contre les droits et garanties des salarié-es du privé, Monsieur Macron a posé la question de la pertinence du statut de la Fonction Publique. Devons nous rappeler que le statut est constitutif de la fonction publique à la française ? Devons nous rappeler que loin d'être un supposé cadeau, le statut entraîne son lot d'obligations pour les fonctionnaires ? Devons nous rappeler que le statut est une garantie de l'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis du pouvoir, une garantie pour le citoyen ? Devons nous redire que l'un des principes régissant la carrière des fonctionnaires est celui de la garantie de l'emploi, et non celui de l'emploi à vie, qui relève du domaine du mythe ?

Cette nouvelle provocation de Macron à l'égard des fonctionnaires ne peut que conduire à s'interroger fortement quant aux intentions réelles du gouvernement, alors que les organisations syndicales consultent actuellement les personnels quant à l'opportunité de signer le projet d'accord sur les Parcours professionnels Carrières et Rémunérations.

Il n'est pas un secteur d'activité où les salariés ne soient frappés par des attaques contre les droits et les conditions de vie dans les entreprises. Intensification du travail, remise en cause des 35H, pression sur les salaires, licenciements, attaques contre le droit syndical..., voilà la feuille de route quotidienne des décideurs politiques et économiques. Pour la Fonction publique, il s'agit de liquider ses missions et ses emplois. RGPP et MAP, pacte de responsabilité et PPCR, CICE et démarche stratégique à la DGFIP sont autant de sigles et d'expressions qui sont les illustrations de leurs objectifs.

En parallèle, les atteintes aux libertés syndicales se multiplient. Or, il n'y a pas de démocratie sans démocratie sociale et pas de démocratie sociale sans libertés syndicales.

Demain la CGT organise une journée de sensibilisation sur les libertés syndicales. La Fonction Publique n'est pas toujours exemplaire en la matière et nous en profitons pour redire notamment que les agents de l'État doivent avoir le droit de participer à des débrayages et que la règle dite du « trentième indivisible » (ou décret Lamassoure) doit être abrogée.

Pour la CGT, la précarité ne doit pas devenir la norme, que ce soit dans le privé ou le public. Or nous ne pouvons nous satisfaire des annonces gouvernementales et de l'application quasi immédiate de recrutements d'apprentis et de jeunes en service civique, dans le déni le plus total du dialogue social. Pour la CGT Finances Publiques, il est inadmissible de combler artificiellement les vacances d'emplois au détriment de recrutement de fonctionnaires sous statut.

La Direction générale des Finances publiques s'inscrit dans cette logique et constitue même un cœur de cible pour le gouvernement. Et les premiers à payer les pots cassés de cette politique, ce sont les agents.

Ils ne cessent de subir le sabotage de leurs missions pleinement utiles à la société et aux citoyens. Ils ne cessent de vivre les destructions de leurs services avec la désagrégation de leur travail qui va avec.

Les agents doivent en plus subir les conséquences de la petite musique poujadiste de la baisse des impôts qui va venir... et qui ne vient jamais puisque ce qui est concédé d'un côté est repris de l'autre. Concrètement, l'augmentation de la TVA l'année dernière annule par avance ces « baisses » d'impôts, notamment pour les couches populaires. La CGT Finances est opposé à la marginalisation de l'impôt sur le revenu, seul impôt progressif et donc, l'impôt le plus juste socialement. Nous proposons au contraire de renforcer le poids de l'impôt sur le revenu et de baisser le taux de TVA.

Pour en revenir au niveau local, la DRFiP 44 continue le travail sur les restructurations. Nous nous sommes largement exprimés sur le sujet.

Nous réaffirmons notre opposition à ces restructurations qui vont aggraver les conditions de travail des agent-e-s et affaiblir le service public aux usager-e-s. Nous savons bien que les nouvelles structures ne verront pas leurs effectifs stabilisés et que les problèmes actuels seront sans doute amplifiés très rapidement. Sans doute dès septembre 2016, où s'appliqueront de nouvelles suppressions d'emplois.

Pour tout cela, dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle du 08 octobre prochain, la CGT Finances Publiques appelle à la grève pour :

Contre la politique d'austérité qui touche retraités et actifs du public comme du privé.

Pour :

- L'abandon de la démarche stratégique et de la revue des missions ;
- Le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations ;
- Le maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP ;
- Le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires ;
- Le maintien du code du travail ;
- Le maintien des statuts particuliers nationaux et le respect de nos droits et garanties ;
- La revalorisation du point d'indice ;
- L'abandon du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) ;
- Le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.

Nantes, le 22/09/2015